

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 45 (2021)

Artikel: L'art d'habiter et d'aimer l'ancien
Autor: Merçay, Jean-Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est un ancien rural sis à Rossemaison. Au sortir d'un virage venant de Delémont, le gabarit imposant de ce qui en fut la grange saute aux yeux. La ferme a été reconvertise en maison familiale. «Cette maison répond au type concentré dominant dans le Bas-Jura qui regroupe une partie habitable et une grange de deux niveaux, tous deux abrités par la même toiture.»¹

Les époux Grünenwald s'y installent en location en 1971 et l'acquièrent en 1983. Ce laps de temps leur a permis de s'y projeter. Incontestablement, ils ont eu le coup de cœur pour cette bâtie : « La maison a une âme. La poutre est taillée à la hache, elle est vivante. »² D'autres raisons les incitent aussi à l'achat. Il y a du volume, c'est pratique quand on a plusieurs enfants. Et les circonstances ont joué : la propriétaire est disposée à la leur vendre. L'achèteraient-ils aujourd'hui si c'était à refaire ? Ils marquent une once d'hésitation. En fin de compte, tous frais cumulés, la rénovation leur aura coûté presque cinq fois le prix d'achat. Mais ils se plaisent dans leur logis, de plus en plus avec les années et, aspect non négligeable, la maison plaît aussi à leurs visiteurs.

Des transformations d'envergure

Devenu propriétaire, le jeune ménage se lance dès 1984 dans un marathon de travaux de rénovation s'étendant sur quasi quatre décennies. Ces interventions concernent d'abord l'intérieur et s'effectuent par étapes, de l'appartement au rural. Ainsi, en comptant la buanderie, huit pièces sont soit rafraîchies, soit aménagées. L'année 1988 voit l'assainissement de la grange et de l'ancienne soue à cochons qui se transforment en une salle à manger (ou salle de réunion) toute en longueur, équipée d'une gigantesque table en bois massif et en son extrémité d'un imposant four à pain en pierre ollaire. Enfin, en 2006, le toit est refait intégralement et muni sur le pan sud de panneaux solaires photovoltaïques.

La charpente n'était plus saine, il a fallu impérativement la remplacer. Quant aux sols, ils ont été parquetés. À l'emplacement de la grange, des carreaux ont recouvert la terre battue. Comme il est exclu de toucher à l'enveloppe externe, sinon pour rendre visibles les chaînes d'angles, on a supprimé les ponts de froid et procédé à l'isolation par l'intérieur. La poutraison a été conservée. Toute la boiserie saine a été réutilisée, déplacée mais gardée.

1 Isabelle Roland, *Les maisons rurales du canton du Jura*, Bâle, 2012, p. 325, cité par Adrien Paul Noirjean, Rapport N° 0013, avril 2021, p. 2.

2 Entretien avec l'auteur, Rossemaison, printemps 2021.

Jean-Paul Grünenwald l'avoue, c'est au fil des années et à la lecture des éditions de *L'Hôtâ* qu'il a pris conscience de la valeur patrimoniale de son bien. « Je me suis intéressé aux vieilles maisons, aux vieux murs ; c'est venu peu à peu. »³ Son épouse et lui jugent les maisons unifamiliales d'aujourd'hui trop impersonnelles.

Depuis que le propriétaire vit au numéro 1 de la rue des Cœuches, la curiosité l'a poussé à savoir de quand date la ferme et quels en ont été les habitants.

Une étude historique en appui

C'est ainsi qu'en mars 2021 Jean-Paul Grünenwald fait appel à l'historien Adrien Paul Noirjean⁴ pour la datation de la maison. Ce dernier opte à cet effet pour une double démarche. Premièrement, il décrit l'édifice et relève « ses points d'intérêt tels que son emplacement ou ses éléments de construction caractéristiques afin d'orienter les recherches en archives ou les comparaisons avec d'autres édifices pouvant dégager une période de construction»⁵. Secondement, l'historien élargit l'analyse « pour dater l'édifice relativement à ses alentours »⁶.

3 Voir note 2.

4 Adrien Paul Noirjean est historien du bâti diplômé UNIL et consultant. Son rapport tient une place décisive dans cet article. Ce jeune consultant a fait le pari du retour dans le Jura. Il est fréquemment invité à donner des conférences sur des thèmes liés à sa spécialité.

5 Adrien Paul Noirjean, Rapport N° 0013, avril 2021, p. 2 ; archives Grünenwald.

6 idem



Figure 1 : Jeannine et Jean-Paul Grünenwald. (Photo Jean-Louis Merçay, 2021)



Figure 2 : Alphonse Cortat et sa mère devant la ferme en 1909. (Photo coll. Jean-Paul Grünenvald)



Figure 3 : Alphonse Cortat et sa mère en 1913. Le chemin des Cœuches passe devant l'entrée de la maison. Tout à droite, on distingue une annexe qui a disparu depuis. (Photo coll. Jean-Paul Grünenvald)



Figure 4 : La maison en 2021. La fontaine a été déplacée. À droite, la voie piétonnière. (Photo Jean-Louis Mercay, 2021)

Typique du Bas-Jura

« L'objet à dater est un ancien rural pris en étau entre la route de Delémont et le chemin sur le Perrerat, reconvertis au fil du temps en maison familiale. [...] La partie habitable est percée de trois rangées de baies sur ses murs gouttereaux et deux sur le mur pignon, ce dernier étant ajouré par une baie aux combles. L'entrée est située au sud, sur la façade principale. Mise au jour, la modénature⁷ se présente comme un ensemble sobre de croisées en calcaire taillé parfois pourvu d'un retrait d'un pouce pour accueillir les vantaux et parfois prolongé d'éléments en ciments pour subvenir aux nécessités contemporaines de la demeure. Aux angles, des chaînes harpées de grand appareil délimitent le mur pignon ouest.

7 Modénature : *Archit.* Les éléments de pierre de taille qui apparaissent sur la façade : encadrements de fenêtres et de portes, chaînes d'angles (Adrien Paul Noirjean, idem)

La seconde partie est apparemment charpentée bien que renforcée de maçonnerie à l'intérieur. Une annexe prolonge l'ancienne grange au nord en épousant la route de Delémont alors qu'un devant-huis abrite la partie méridionale. La toiture à deux pans est soutenue aujourd'hui par une charpente à poteaux, reconstruite en probable copie de l'originale. » (Adrien Paul Noirjean, *Rapport N° 0013, avril 2021*)



Figure 5 : Façade sud de l'habitation. Le chemin des Œuches qui la longe aujourd'hui est une voie piétonnière. (Photo Jean-Louis Merçay, 2021)

« Les chaînes d'angle posées en alternance - *en besace* - ou la charpente en poteaux ne permettent guère d'établir une datation précise car celles-ci se retrouvent sur des fermes à partir du XVI^e siècle au moins. En revanche, l'alignement régulier de larges baies⁸ de calcaire indique clairement une (re)construction entre le milieu du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle⁹. »

Et Noirjean de relever l'emplacement curieux qu'occupe aujourd'hui la maison en comparaison des édifices alentours. Elle est en effet entourée par les deux voies de circulation citées plus haut, avec en prime le prolongement

piéton de la rue des Œuches au sud, là où se trouve l'accès à l'ancienne ferme.

Bien différente était la situation de Rossemaison en 1775, ainsi qu'en témoigne une première carte du village. « Copiée en août 1829 par le géomètre Pellaton, celle-ci révèle le morcellement de Rossemaison en plusieurs zones [...] encadrant *Le Plain*. La pointe occidentale de ce dernier est encadrée par les quatre dernières fermes du village à l'est, et de celle-ci s'échappent trois sentiers en direction de Courrendlin (future rue des Œuches), de la Beuchille (future route de Delémont) et de Delémont (futur chemin de l'Echaibennat). La place est traversée par le ruisseau dit *les Fontenelles*, qui irriguera une fontaine construite en 1886. »¹⁰

⁸ Selon Isabelle Roland, c'est à cette époque qu'une compréhension du classicisme à la française se matérialise à travers la régularisation de l'ordonnance des ouvertures. (citée par Adrien Paul Noirjean, op. cit., p. 3)

⁹ Toujours selon Isabelle Roland, les encadrements de pierre disparaissent au profit du ciment à la fin du XIX^e siècle *Ibid.* p. 330 (*Ibid.* Noirjean).

Les

Selc
nirs
Ross
plein
haut
truc
l'an
plan
l'anc
nouve
du P
toute
avec

Or, u
mère
gran
50 »
sem
mère
phot

Il s'a
plus
et la
cette

¹¹ AR

¹² Ad

¹³ Id.

¹⁴ Id.

Les premiers propriétaires

Selon les souvenirs de trois anciens du village, souvenirs corroborés par la presse, le premier incendie de Rossemaison éclate en 1879, emportant trois maisons pleines de récoltes. Trois des quatre fermes citées plus haut, dont on ne trouve pas de mention d'une reconstruction. En revanche, ce qui est attesté en 1885, c'est l'annonce dans *l'État des changements à opérer dans le plan parcellaire de la commune de Rossemaison*¹¹ « que l'ancien régent Bernard Chariatte est le propriétaire d'un nouveau terrain dans les anciennes parcelles 49 et 50 du Plain. Une «nouvelle construction» y est indiquée en toutes lettres et (le document) fait état d'une habitation avec grange et écurie. »¹²

Or, un registre « mentionne Alphonse Cortat [...] et sa mère Louise comme propriétaires d'une habitation avec grange et écurie sur la parcelle 154 anciennement 49 et 50 »¹³. Cette pièce porte la date de 1885 mais est vraisemblablement postérieure d'au moins vingt ans car la mère et le fils apparaissent devant la maison dans deux photographies, l'une datée de 1909, l'autre de 1913.

Il s'agit donc bien là de la «nouvelle construction» citée plus haut. « La ferme est enlacée par la rue des Œuches et la nouvelle route de Delémont inaugurée vers 1904 ; cette situation perdurera environ un siècle. »¹⁴

Dans sa conclusion, l'historien Noirjean s'interroge sur les raisons exactes de la construction de cette nouvelle maison. Il observe toutefois « que Rossemaison voit le (quartier du) Plain être investi dans le dernier quart du XIX^e siècle.¹⁵ » [...] L'élévation d'une fontaine dans ce nouveau quartier en 1886 est d'ailleurs symptomatique d'une nouvelle «centralité» s'ajoutant aux autres places à fontaines du village. » [...] « En définitive, nous pouvons sans trop de risque déclarer que la maison Chariatte de Rossemaison est construite peu avant 1885 dans le sillage de l'incendie de 1879 et du développement de la petite commune de Rossemaison vers l'est. »¹⁶

En somme, vu sa situation dans le centre ancien de Rossemaison, au lieu-dit « vieux village », la maison Grünenwald est aussi intéressante en tant que bien patrimonial qu'en tant que marqueur d'un processus de développement du village. Ses actuels propriétaires l'ont réhabilitée et adaptée à leurs besoins tout en conservant au mieux ses composants récupérables. C'était une entreprise tout ce qu'il y a de plus louable. Que serait-il advenu de ce témoin de l'histoire du village s'il était tombé dans d'autres mains que les leurs ? Au mieux, l'ancien rural aurait été l'objet de spéculations de rentabilité. Il aurait subi de plus grandes modifications dans le but d'y créer des appartements. Au pire, longtemps inoccupé, il courrait le risque de se dégrader au point de disparaître, laissant place nette au profit par exemple d'un espace de détente ou d'un parc. Allez savoir !

¹¹ ARCJ, Géom DT 128, *État des changements à opérer dans le plan parcellaire de la commune de Rossemaison*, 1885 (Ibid. Noirjean).

¹² Adrien Paul Noirjean, Rapport N° 0013, avril 2021, p. 5.

¹³ Id., p. 6

¹⁴ Id.

¹⁵ Ce sont d'ailleurs ce qu'illustrent les cartes de Gilbert Lovis dans Rossemaison et les noms de ses rues, *Rossemaison*, 1975, p. 24-28. (Ibid. Noirjean)

¹⁶ Adrien Paul Noirjean, Rapport N° 0013, avril 2021, p. 7.